



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2019

---

N° DEL 2019.01.30/005

Thème : CULTURE 2

**Objet : Bibliothèque –  
Équipement mobilier et  
matériel de la  
médiathèque abritant  
un service d'Archives -  
Demande de  
subventions.**

**Convocation :**

**Date :** 24/01/2019

**Affichage :** 24/01/2019

**Nombre de membres  
du conseil municipal**

**En exercice :** 33

**Présents :** 26

**Nombre de  
suffrages  
exprimés :** 31

Le **mercredi 30 janvier 2019** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**Étaient Présents :**

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie.

**Étaient représentés :**

DUFOUR Maurice donne pouvoir à GUÉRIN Nicole;  
CIUPPA Marcel donne pouvoir à MARCHELLO Marie;  
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;  
BREUIL Marc donne pouvoir à GRYZKA Romain;  
DAZIN Florian donne pouvoir à PICAT RE Alessandro.

**Absents excusés :**

DUFOUR Maurice, MILLET Thibault, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

**Secrétaire de séance :** Mohamed DJEFFAL

**Rapporteur : Nicole GUERIN**

Dans le cadre du projet de médiathèque abritant un service d'Archives, la Ville de Briançon, souhaite développer un plan d'acquisition consacré au mobilier et matériel qui serviront dans ce futur établissement.

L'objectif est de créer un espace de vie en adéquation avec la volonté municipale d'offrir à la population un espace d'échanges, de rencontres, et de convivialité. Lieu de vie et de sociabilité unique dans le briançonnais, la médiathèque abritant un service d'archives donnera la possibilité au public de participer à de nouvelles pratiques culturelles, notamment rendues possibles par un mobilier adéquat, modulable et adapté à tous les publics.

Cet espace sera donc appelé à constituer un repère central pour la ville, capable de fédérer autour de projets et animations spécifiques, tout en permettant l'usage des pratiques culturelles se réalisant dans des conditions fonctionnelles et confortables pour tous.

Pour répondre à ces attentes et aux usages courants de ce pôle culturel, les acquisitions de ce plan d'investissement concerneront des équipements en termes de rayonnages pour tous les types de documents, bacs de rangement, tables, assises (chaises, chauffeuses, canapés), et matériel de bureau. Ce plan concernera le mobilier et le matériel pour l'accueil du public, mais également pour le personnel en place.

Le coût de ce projet est estimé à 440 427,00 €, hors taxes. Le plan de financement s'établi comme suit :

DRAC PACA (40%) :	_____	176 170,80 €
Conseil Départemental 05 : (40%) :	_____	176 170,80 €
Autofinancement (20%) :	_____	88 085,40 €
<b>TOTAL :</b>	_____	<b>440 427,00 €</b>

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le projet d'acquisition de mobilier et matériel de la médiathèque ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette action ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 31**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

CULTURE 2 DEL 2019.01.30/005

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM